

Sous la direction de
Marie-Eve Tremblay
Pierre Lavallée
Mohammed El-haj Tirari



Pratiques et méthodes de sondage

DUNOD

Les contributions «Une approche comparative pour ordonner les attentes des usagers selon leur importance» par Marie-Ève Tremblay et Sylvain Végiard et «Estimation du taux d'emploi régional québécois chez les personnes ayant une incapacité à l'aide du modèle de Fay-Herriot» par Éric Gagnon et Robert Courtemanche sont reproduites avec l'aimable autorisation des Publications du Québec.

Table des matières

AVANT-PROPOS

Couverture © BCDesigns - Fotolia.com

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



DANGER
LE PHOTOCOPIAGE
TUE LE LIVRE

CHAPITRE 1 • HISTOIRE ET CONTEXTE DES SONDAGES

1. Les techniques d'enquête dans les pays en développement : la démarche historique est-elle porteuse de leçons ?
Jean-Jacques Droesbeke 1
2. Le développement des sondages aléatoires aux États-Unis pendant la Grande Dépression
Emmanuel Didier 10
3. Histoire des pratiques de sondage d'opinions en Algérie : éléments de réflexion
Hasna Armina Kadri-Messaïd 18
4. L'entrelacs des contes et des comptes : quelques facettes des enquêtes d'opinion
Hélène Yvonne Meynaud 23

CHAPITRE 2 • ENQUÊTES SUR LA SANTÉ ET L'ÉDUCATION

1. Une approche comparative pour ordonner les attentes des usagers selon leur importance
Marie-Ève Tremblay et Sylvain Végiard 29
2. Santé au travail : quelle santé ? quel travail ?
Catherine Cavalin et Sylvie Célérier 35
3. Un dispositif spécifique pour l'enquête Handicap-Santé en France
Françoise Yaouanq 39
4. Constitution d'une base de sondage à partir de fichiers de gestion de départements volontaires et représentativité nationale
Séverine Dos Santos 45

© Dunod, Paris, 2011
ISBN 978-2-10-055963-3

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122.5 2^e et 3^e al. d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, toute réimpression, intégrale ou partielle faite

6.	Enquêtes d'évaluation en éducation, au tour des maîtres : les enquêtes TALIS et TEDS-M <i>Jean Dumais et Gildas Kleim</i>	53
7.	Panel de bacheliers 2008 : constitution de l'échantillon et redressement <i>Nathalie Caron, Sylvie Lemaire et Delphine Pereilmuter</i>	59
8.	Méthodologie de comparaison et de contrôle des performances de l'enseignement secondaire <i>Souleymane Ouedraogo</i>	63
9.	Analyse du plan de sondage du PASEC (Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la Conférence des Ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage) <i>Kaïri Flavien Zongo</i>	67
10.	Une nouvelle approche d'identification des profils d'apprenants et d'adaptation du contenu <i>Ridouan Chiheb, Ridwan Faizi, Abdellatif El Afia et Mohammed Tirari</i>	70
11.	Le droit à l'alphabétisation au Burkina Faso : stratégies d'accélération de l'alphabétisation par l'évaluation des besoins <i>Wendso Maria Sidonie Gouem et Adama Traore</i>	74
12.	L'enseignement des méthodes quantitatives : enquête par sondage à la faculté des sciences juridiques économiques et sociales d'Oujda <i>Driss Driouchi et Moustapha Faizi</i>	80
CHAPITRE 3 • ENQUÊTES SOCIALES		
1.	Enquête longitudinale sur les migrants en France : comment relever le défi du suivi d'une cohorte ? <i>Corinne Régnard</i>	87
2.	Les données sur les migrations internationales dans les pays de la CEMAC : sources, concepts et problèmes de comparabilité internationale <i>Didier Nganawara</i>	91
3.	Biais de non-réponse dans l'enquête Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE-Sénégal) <i>Nicolas Razafindratsima, Stéphane Legleye et Cris Beauchemin</i>	95
4.	Structure des ménages et prise en charge des enfants à Madagascar : apports et limites des Enquêtes Démographiques et de Santé <i>Frédérique Andriamaro et Valérie Delaunay</i>	99
5.	L'harmonisation européenne des enquêtes « Budget des Ménages » : état des lieux et futurs développements <i>Peter-Paul Borg et Guillaume Osier</i>	104
6.	Analyse comparative de la qualité des plans de sondage dans les enquêtes sur les dépenses des ménages en Afrique de l'Ouest : cas des pays de l'UEMOA <i>Ousman Koriko</i>	108
7.	L'enquête Famille et logements associée au recensement de 2011 <i>Wilfred Rault, Magali Mazuy, André Rivière et Laurent Toulemon</i>	113
8.	Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS_2005_2006) : <i>Daniel Kilichmann</i>	119

9.	Quelle stratégie d'échantillonnage pour évaluer l'impact d'un projet d'urbanisation dans un bidonville de Djibouti ? <i>Sébastien Merceron, Sandrine Mesple-Sorps et Laure Pasquier-Doumer</i>	125
10.	Enquête sur la Santé MENTale et les Addictions chez les sans logement franciliens (SAMENTA) : une double contrainte d'enquête <i>Marc-Antoine Detrez, Caroline Douay, Yann Le Strat, Pierre Chauvin et Anne Laporte</i>	131
11.	Enquête sur les usages de produits psychoactifs des populations sans domicile de France métropolitaine <i>Stanislas Spilka, Olivier Le Nezet, Stéphane Legleye et François Beck</i>	137
12.	De la nation au quartier, l'observation des drogues entre approches quantitative et qualitative <i>Stanislas Spilka, Stéphane Legleye et François Beck</i>	143
13.	Observatoire urbain de population : le cas de Ouagadougou <i>Idrissa Oulli</i>	149
14.	Décliner nationalement un projet d'enquête internationale : l'expérience des enquêtes <i>Gender and Generation</i> en France, Russie et Géorgie <i>Cécile Lefèvre</i>	155
15.	Échantillon aléatoire ou par quotas : bilan tiré de l'enquête EVS 2008 en France <i>Pierre Bréchon</i>	161
16.	Les principales étapes d'une enquête auprès des ménages à l'Insee <i>Pascale Pietri et Françoise Yaouancq</i>	167
17.	L'enquête post censitaire de couverture : « plan de sauvetage » du 3 ^e recensement général de la population et de l'habitat du Cameroun ? <i>Marcel Nkoma</i>	173
18.	Spécification de correction automatique : cas de l'apurement des données du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 du Burkina Faso <i>Lougué Siaka et Bonkoungou Zakaliyat</i>	179
19.	Devons-nous pondérer par le vote à l'élection précédente ? <i>Claire Durand, Isabelle Valois et Mélanie Deslaurs</i>	185
20.	Usage de données administratives et analyses secondaires d'enquêtes dans l'étude du risque routier en France <i>Mouloud Haddak et Pascal Pochet</i>	191
CHAPITRE 4 • ENQUÊTES ÉCONOMIQUES		
1.	Traitement des données administratives pour leur utilisation dans les enquêtes auprès des entreprises de Statistique Canada <i>Richard Laroche</i>	197
2.	Ajustement des estimations pour le programme des Statistiques financières trimestrielles des entreprises <i>Pierre Daoust et James Brennan</i>	203
3.	L'implémentation du manuel EDIMBUS à l'OFS <i>Daniel Kilichmann</i>	209

5. Une procédure de détermination automatique des seuils de macrocontrôles par simulation sur données passées
Emmanuel Gros.....201
6. Estimation de l'offre céréalière au Burkina Faso à partir de l'enquête permanente agricole 2008-2009
Adama Koursangama et Ouambi Yameogo205
7. La méthode des forêts aléatoires appliquée à l'Observatoire de la Ruralité dans le cadre du projet Campus Paysan à Madagascar
Salima Taïbi-Hassani et Manasé Bezara.....209
8. Le Réseau des Observatoires Ruraux – un outil alternatif pour l'analyse de la vulnérabilité en milieu rural
Jossie Randriamandrisoa et Nirina Rabevohitra.....213
9. Le secteur informel des TIC au Burkina Faso : une analyse du profil des acteurs à travers un sondage aléatoire
Fabris W. Compaore.....218
10. Le « changement d'adresse » comme une deuxième phase d'échantillonnage : l'exemple de l'Enquête sur ISBLSM au Sénégal
Moussa Thiam.....223
11. Enquête à échantillonnage complexe : le Cas de l'Enquête GPL au Cameroun
Christophe Kana Kentack.....227

CHAPITRE 5 • ENQUÊTES LONGITUDINALES ET RÉTROSPECTIVES

1. Peut-on suivre, en longitudinal, une population jeune et mobile ? Les apports de l'enquête ELAP
Géraldine Vivier, Perrille Issenhuth et Isabelle Frechon233
2. L'expérience des enquêtes biographiques en Afrique
Philippe Antoine.....237
3. Enquête biographique sur la nuptialité dans le Sud marocain
Leïla Boufraïoua.....241
4. « Devenir parent à Ouagadougou » : l'expérience d'une enquête biographique originale en milieu urbain africain
Anne-Emmanuèle Calvés, Jean-François Kobiané, Bilampoa Thiombiano et Alexis Loye.....246
5. Migrations internationales et trajectoires matrimoniales : l'exemple des migrations sénégalaises
Cris Beauchemin, Arnaud Bringé et Elisabeth Morand.....250
6. Attrition entre les deux premières vagues de l'Étude des relations familiales et intergénérationnelles
Arnaud Régnier-Loilier.....254
7. La mesure de l'audience Internet en France
Aurélien Vanheuverzwyn et Eléna Vouge.....259

CHAPITRE 6 • COLLECTE DE DONNÉES ET SONDAGES EN LIGNE

1. Le nouvel échantillon Maître « Octopusse » de l'Insee
Marc Christine et Sébastien Faivre.....265
2. Le recours au web pour augmenter la participation à une enquête téléphonique : exemple du Baromètre santé médecins généralistes 2009
Arnaud Gautier, Valérie Blineau, Isabelle Evrard, Julien Mousques et François Beck.....270
3. Mise en place et évaluation d'une enquête ouverte sur Internet. Le volet individu de l'enquête ELVIRE
Efi Markou, Nicolas Razafindratsima et Bernard De Cledat.....274
4. Une évaluation du biais de représentativité des enquêtes en ligne
Régis Bigot et Patricia Crouffe.....278
5. Prospection des voies d'application des sondages en ligne pour le suivi de l'insertion des jeunes diplômés sur données Afrobaromètre
Sondo Eloi Somtinda.....283
6. Vers une nouvelle méthodologie des enquêtes en santé réalisées à partir d'abonnés au téléphone
Nathalie Beltzer, Régis Bigot, François Beck, Laurent Toulemon, Christophe David, Isabelle Gremy et Josiane Warszawski.....288
7. Audio-CASI vs CATI : l'influence du mode de collecte sur la mesure des pratiques addictives
Florence Mallochon et Stéphane Legleye.....292
8. Les yeux dans les yeux : les différences de réponses au téléphone et en face-à-face dans l'enquête Changements Organisationnels et Informatisation 2006
Elisabeth Algava.....297
9. Le baromètre politique CEVIPOF sur la confiance : un dispositif d'enquête mixte innovant
Flora Chanvriat et Viviane Le Hay.....301
10. Intérêt du modèle « Hurdle » pour la compréhension des comportements de mobilité dans un protocole d'enquête mixte
Caroline Bayart et Patrick Bonnel.....305
11. Une méthode de prise en compte du dégroupage total dans le plan de sondage des enquêtes téléphoniques auprès des ménages
François Beck, Arnaud Gautier, Romain Guignard et Jean-Baptiste Richard.....310
12. Mesures des revenus et inégalités de mobilité quotidienne à Douala
Lourdes Diaz Olivera, Didier Plat et Pascal Pochet.....314

CHAPITRE 7 • THÉORIE DES SONDAGES

1. Allocation optimale pour un plan à plusieurs degrés. Application à l'estimation de la fraude tarifaire grandes lignes à la SNCF
Maguelonne Chanderis, Guillaume Chauvet et Jean-Claude Deville.....319
2. Tirages coordonnés d'échantillons poissonniens
Desislava Nedyalkova, Lionel Qualité et Yves Tillé.....323

5.	Tirage systématique des Zones de Dénombrement avec le logiciel R <i>Francis Batomen et Justin Kameni</i>	338
6.	Estimation de la variance dans le cas d'un tirage systématique d'unités primaires avec remise <i>Jean-Marie Dawagne et Robert Milano</i>	342
7.	Progrès récents en matière d'estimation sur petits domaines à Statistique Canada <i>Michel A. Hidioglou</i>	349
8.	Estimation du taux d'emploi régional québécois chez les personnes ayant une incapacité à l'aide du modèle de Fay-Herriot <i>Éric Gagnon et Robert Courtemanche</i>	357
9.	Comparaison d'estimateurs composites dans l'enquête emploi en continu <i>Dominique Place</i>	363
10.	Ajustement de modèles multiniveaux à des données d'enquête <i>Louis-Paul Rivest</i>	367
11.	Analyse de données compositionnelles dans le cadre d'enquêtes complexes <i>Monique Graf</i>	373

INDEX DES AUTEURS

Régnard, C. (2008). Profils des migrants accueillis dans le cadre du dispositif public en 2006. *Infos migrations de Ministère de l'immigration*, n°5, 12 pages.

2. Les données sur les migrations internationales dans les pays de la CEMAC : sources, concepts et problèmes de comparabilité internationale

Didier NGANAWARA³

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est l'une des régions d'Afrique les plus affectées par les migrations internationales. Mais contrairement à l'Afrique de l'Ouest, les données sur ce phénomène sont rares en Afrique centrale (Lututala, 2000) et en particulier, dans la zone CEMAC. Lorsqu'elles existent, elles ne répondent pas de manière satisfaisante aux besoins de gestion et de politiques. On fait souvent recours aux informations sur les stocks fournies par les recensements pour avoir une idée sur les échanges migratoires. Mais la faible fréquence des recensements ajoutée avec la lenteur des dépouillements et des analyses, rend souvent les données dépassées et inappropriées pour toute prise de décision (Poulain, 1992). Ainsi, l'objet de cet article est de passer en revue les différentes sources de données disponibles sur les migrations internationales dans les pays de la CEMAC afin de déterminer leur capacité de collecte, d'examiner les variables saisies, les concepts et les définitions utilisés dans une perspective comparative. Il est également question d'identifier les décalages entre les données dans un souci d'harmonisation.

2.1 Sources de données sur les migrations internationales dans les pays de la CEMAC

2.1.1 Les registres administratifs

Les sources administratives sont les services des Etats membres qui recueillent des données destinées à l'utilisation des institutions publiques. Les sources les plus fréquentes sont de trois types : les registres administratifs des

possible grâce à un identifiant commun à la base de sondage et à l'application de gestion des titres de séjour².

1.2.2 Premiers résultats du suivi du pilote de la vague 1

Un test s'est déroulé en septembre 2009 auprès de 316 personnes. En mars 2010, TNS-SOFRES a tenté de recontacter ces personnes. Après 6 mois, 12 % des numéros de téléphone étaient hors service, 28 % n'ont pas abouti à un entretien téléphonique (absence ou répondeur) et 1 % des étrangers ont refusé de répondre. Au final, sur les personnes recontactées, la plupart réside toujours à la même adresse (84 %) et un quart (26 %) pense déménager dans les prochains mois.

Quant au suivi grâce à l'identifiant commun, l'appariement entre la base de sondage et l'application de gestion des titres de séjour, est possible dans 99 % des cas. L'adresse mentionnée dans la base de sondage correspond dans 85 % des cas à celle mentionnée dans la base de gestion des titres de séjour.

La qualité du suivi grâce à ce protocole semble donc de très bonne qualité et laisse espérer, d'une part, une attrition contenue entre chaque vague, mais également, la possibilité d'expliquer cette attrition permettant à terme un calcul des poids plus précis.

Pour en savoir plus, ELIPA sur le Web :

http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_det_res&numrubriq ue=317&numarticle=2133.

BIBLIOGRAPHIE

- Algava, E., et Bèque, M. (2008). Nouveaux détenteurs et détentrices d'un titre de séjour : des trajectoires familiales et professionnelles contrastées. *Regards sur la parité*, Insee, 37-50.
- Bèque, M. (2009). L'enquête Parcours et Profils des migrants, une approche statistique originale. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 25 n°1, 215-234.
- Bèque, M. (2007). Qui sont les nouveaux bénéficiaires d'un titre de séjour en France ? *Études et Résultats de la Drees*, n°612, 8 pages.
- Berger, E. (2008). Quel logement pour les nouveaux bénéficiaires d'un titre de séjour en France ? *Études et Résultats de la Drees*, n°644, 8 pages.

l'information sur cette durée n'a pas été enregistrée dans tous les recensements des pays de la CEMAC comme celui de la Centrafrique en 2003. Cette variable sert, plus précisément, à déterminer la date de la dernière migration ou la date d'installation dans le pays du recensement.

2.2 Méthode de mesure directe des migrations internationales et ses limites

La méthode de mesure directe des migrations internationales est basée essentiellement sur les données des recensements généraux de population (RGPH). Ces sources de données permettent d'estimer le nombre de migrants internationaux durée de vie dans chaque pays, c'est-à-dire le nombre de migrants recensés dans un pays autre que celui de leur naissance. La méthode consiste à rapprocher le pays de naissance à celui de résidence au moment du recensement. Les personnes pour lesquelles ces deux pays diffèrent sont identifiées comme des immigrants durée de vie tandis que celles pour lesquelles ils sont identiques sont classées comme des non-migrants. Par ailleurs, on peut croiser le pays de résidence au moment du recensement avec le pays de résidence à une date antérieure afin d'apprécier le caractère récent ou non de la migration. Le croisement des pays de résidence au moment de l'enquête et à une date antérieure avec le pays de naissance offre la possibilité de saisir les migrants de retour et les migrants multiples. Les migrants de retour sont ceux pour lesquels le pays de résidence au moment de l'enquête est identique au pays de naissance, mais différent du pays de résidence à une date antérieure.

Cependant, cette méthode présente des limites majeures : elle consiste à comparer deux situations à un moment donné mais les situations intermédiaires ne sont pas relevées. La mesure des migrations internationales à partir du pays de naissance ne permet pas de connaître le calendrier de la migration ou de savoir à quel moment elle s'est faite. Par conséquent, on est incapable de calculer les taux de migration par période ou par âge, indispensables pour une bonne description du phénomène. La mesure à partir du pays de résidence antérieure et de la durée d'installation ne concerne que la dernière migration.

Par ailleurs, la mesure de la population émigrée se heurte à de nombreuses difficultés car les personnes concernées n'étant tout simplement plus là pour remplir le questionnaire du recensement. Toutefois, certains pays contournent ce problème en introduisant dans les recensements des questions relatives aux membres d'un même ménage qui résident dans un autre pays au cours des 12 derniers mois des 5 dernières années ou depuis plus de 6 mois. Une telle

polices des frontières, les fichiers des étrangers résidant dans chaque pays et les fiches d'immatriculation des émigrés auprès des missions diplomatiques à l'étranger.

Les polices des frontières recueillent des données sur les flux d'entrée et de sortie du territoire national à partir des fiches d'embarquement et de débarquement des aéroports internationaux, des ports, et des notices des postes de frontières terrestres. Les informations recueillies concernent l'identité de la personne (nom, prénom, date et lieu de naissance, etc.), la date d'entrée/sortie du territoire, le pays de provenance/destination, la durée de séjour, etc.

Les fichiers des étrangers sont constitués à partir des visas et titres de séjour délivrés aux étrangers installés dans chaque pays. Ils fournissent des informations relatives à leur nationalité, leur pays de naissance, leur statut d'activité, le type de visas ou de permis de séjour, leur durée de validité, etc.

Les fiches d'immatriculation des émigrés concernent les nationaux vivant à l'étranger. Elles sont établies au moment de leur enregistrement auprès des missions diplomatiques et renseignent sur l'identité de la personne enregistrée, sa situation professionnelle, son adresse dans le pays d'accueil, etc.

Cependant, les données collectées par ces sources peuvent servir à élaborer des séries chronologiques permettant de dégager le profil temporel des flux migratoires, d'apprécier temporellement le solde migratoire international de chaque pays, de calculer la population étrangère résidente ou d'estimer le nombre de ressortissants résidant de manière légale à l'étranger (Ba et Ndione, 2006). Malheureusement, elles sont peu exploitées du fait que les structures en charge de la collecte des données manquent de moyens technique et matériel nécessaires pour bien remplir leur mission.

2.1.2 Les recensements généraux de population

Les recensements généraux de population fournissent des informations sur les stocks. Les variables qu'ils saisissent sur les migrations internationales ne sont pas toujours identiques d'un pays à l'autre. Parmi les six pays de la CEMAC, seul le Gabon a collecté des informations sur le motif du changement de résidence dans son recensement de 1993. De même, le Cameroun est l'unique pays à intégré dans le questionnaire du recensement de sa population en 2005 un module sur l'émigration internationale. Comme nous le verrons plus tard, la différence observée au niveau de ces variables pose un problème de comparabilité internationale des données entre les pays.

En outre, les variables sur les pays de naissance et de résidence au moment

considérés comme membres du ménage résidant. Tout porte à croire que cette approche sous-estime le nombre d'émigrants internationaux.

2.3 Les problèmes de comparabilité internationale des données

Les sources de données diffèrent d'un pays à un autre et les opérations de collecte ne se font pas au même moment. Par exemple, il est difficile de comparer les données du recensement de la population du Congo qui datent de 1996 avec celles de la Centrafrique en 2003 ou du Cameroun en 2005. De plus, les concepts et les définitions utilisés par ces sources ne permettent pas toujours de faire des comparaisons entre les pays. En effet, les Nations-Unies définissent un migrant international comme « toute personne qui change de pays de résidence habituelle ». On en déduit que, dans les migrations internationales, les lieux de départ et de destination sont situés dans des pays différents. Cela a pour conséquence que le même phénomène est mesuré par deux outils statistiques différents qui utilisent des concepts et des définitions souvent aussi différents. En outre, tel que défini, le phénomène migratoire introduit fondamentalement deux notions : l'espace et le temps. La notion d'espace est caractérisée par les différents lieux que parcourt l'individu et le temps est exprimé par la notion de durée de résidence dans un lieu. La notion de l'espace ne pose pas de problème puisque les pays sont délimités par les frontières. S'agissant de la notion du temps, il n'y a pas de consensus sur la définition de la durée de résidence. Chaque pays applique ses propres critères. Ainsi, les recensements réalisés dans les pays de la région présentent plusieurs périodes ou durées de référence. En ce qui concerne la résidence antérieure, la Centrafrique (RGPH 2003) a saisi le pays de résidence il y a un an et 5 ans, le Cameroun (RGPH 2005) a enregistré le pays de résidence il y a 5 ans et au dernier recensement en 1987. Les autres pays de la CEMAC ont saisi cette variable dans leurs recensements mais il n'y a pas d'indication sur le temps écoulé entre la résidence au moment du recensement et la résidence antérieure.

En outre, les variables sur la migration ne sont pas toujours identiques d'un pays à l'autre. Rappelons que seul le Gabon a saisi le motif du changement de résidence pour les résidents. Le Cameroun est l'unique pays à introduire dans le questionnaire un module sur les émigrés des 5 dernières années avant le recensement. Un autre obstacle à la comparabilité internationale des données se situe au niveau des populations cibles qui diffèrent d'un pays à l'autre. À titre d'exemple, la question sur le lieu de résidence antérieure a été posée aux personnes âgées de 5 ans et plus pour le lieu de résidence il y a 5 ans. et

En définitive, les sources administratives sont assez riches mais imprécises et peu exploitées. Les recensements généraux de population ne donnent qu'une description simplifiée, partielle et ancienne des migrations internationales (Lalou, 1996). De ce fait, les systèmes de collecte doivent être améliorés.

BIBLIOGRAPHIE

- Ba, H., et Ndione, B. (2006). Les statistiques des travailleurs migrants en Afrique de l'Ouest. *Cahiers des Migrations Internationales*, 79F, BIT.
- Lalou, R. (1996). Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise. Dans *Crise et population en Afrique*, Études du CePeD, (Éds., J. Coussy et J. Vallin), Paris, n°13, 345-373.
- Lututala, M. (2000). *Les migrations en Afrique Centrale : caractéristiques, enjeux et rôles dans l'intégration et le développement des pays de la région*.
- Poulain, M. (1992). Un projet d'harmonisation des statistiques de migration internationale au sein de la Communauté Européenne. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8.

3. Biais de non-réponse dans l'enquête Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE-Sénégal)

Nicolas RAZAFINDRATSIMA, Stéphane LEGLEYE et Cris BEAUCHEMIN⁴

3.1 Introduction

L'enquête MAFE-Sénégal, réalisée en 2008⁵, vise à fournir des données représentatives sur les migrations internationales des Sénégalais. L'enquête a été menée à la fois dans la région de Dakar et dans trois pays de destination. L'objectif de cette étude est d'évaluer les biais engendrés par la non-réponse

4 Institut national d'études démographiques (Ined), France. Courriels : razafind@ined.fr ; stephane.legleye@ined.fr ; cris.beauchemin@ined.fr

5 La partie sénégalaise du projet Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) est coordonnée par l'Ined (C. Beauchemin), en association avec l'Institut de Population, Développement et Santé de la Reproduction de l'Université de Cheikh Anta Diop

Sous la direction de
Marie-Eve Tremblay ■ Pierre Lavallée
Mohammed El haj Tirari

- MATHÉMATIQUES
- PHYSIQUE
- CHIMIE
- SCIENCES DE L'INGÉNIEUR
- INFORMATIQUE
- SCIENCES DE LA VIE
- SCIENCES DE LA TERRE

Pratiques et méthodes de sondage

Depuis quelques années, les enquêtes par sondage ont pris de l'ampleur et les méthodes afférentes n'ont cessé de se perfectionner. Cet ouvrage présente les développements les plus récents de la théorie de l'échantillonnage et de l'estimation en populations finies, notamment dans le cas d'études répétées dans le temps.

Trois domaines sont particulièrement explorés : les enquêtes sociales, les enquêtes économiques et les enquêtes dans le domaine de la santé. Une partie est également consacrée aux nouvelles techniques de collecte des données en ligne, ainsi qu'aux enquêtes longitudinales et rétrospectives.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE STATISTIQUE



FSJES TANGER
كلية العلوم القانونية والاقتصادية
والاجتماعية - طنجة



9 782100 559633

0028915
ISBN 978-2-10-055903-3



DUNOD

www.dunod.com